

**SOUS LE HAUT PATRONAGE
DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL**

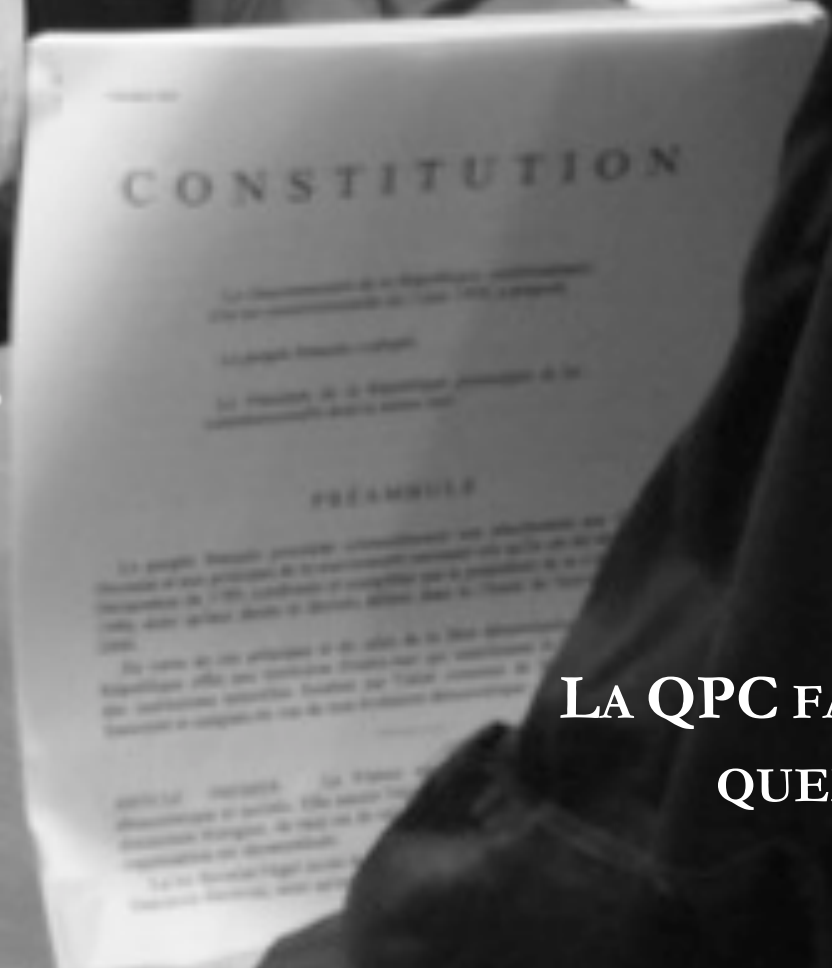
IIème journée d'études toulousaine sur la QPC

Question sur la Question

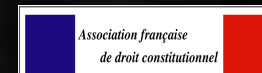
1er juin 2012 à 9h00

Amphithéâtre Hébraud

- Site de l'Arsenal -



**LA QPC FAÇONNÉE PAR SES ACTEURS :
QUELLE(S) TENDANCE(S) ?**



9h00 - Accueil des participants

**Monsieur le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole
Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit
Madame et Monsieur les Directeurs de l'Institut Maurice Hauriou**

9 h 15 Allocution d'ouverture

Monsieur Jean-Louis DEBRE, Président du Conseil constitutionnel

9h35 - La doctrine et l'objet QPC

Sous la Présidence de Jean-Louis DEBRE, Président du Conseil constitutionnel

La doctrine, la QPC et le Conseil constitutionnel : quelle distance ? Quelle expertise ? - Xavier MAGNON, Professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole

Peut-on (doit-on ?) encore connaître la « jurisprudence du Conseil constitutionnel » ? - Otto PFERSMANN, Professeur à l'Université de Paris I - Panthéon Sorbonne

10h00 - Les juges et la construction procédurale de la QPC

Sous la Présidence de Bertrand Mathieu, Président de l'Association Française de Droit Constitutionnel, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne

L'organisation du secrétariat général du Conseil pour le traitement des QPC - Marc GUILLAUME, Secrétaire général du Conseil constitutionnel

Le traitement des QPC par les juges du fond - Dominique BONMATI, Présidente du Tribunal administratif de Toulouse, Philippe DELMOTTE, Conseiller à la Cour d'appel de Toulouse

10h30 pause café

10h45 débats

La singularité du contrôle de constitutionnalité exercé *a posteriori* par le Conseil constitutionnel : la part de concret et la part d'abstrait - Marthe FATIN-ROUGE-STEPHANINI, Directeur de recherche au CNRS, GERJC-Institut Louis Favoreu (UMR 6201)

Les cours suprêmes et l'interprétation de la loi - Agnès ROBLOT-TROIZIER, Professeur à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

La reformulation des questions par le juge constitutionnel - Wanda MASTOR, Professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole

Que faire des arrêts de rejet des cours suprêmes ? - Nathalie JACQUINOT, Professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole

12h00 débat

- Pause déjeuner -

14h30 - Le plaideur à l'origine de nouveaux champs de constitutionnalisation du droit

Sous la Présidence de Christian LAVIALLE, Professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole

L'avocat au cœur de la dynamique de constitutionnalisation - Pascal SAINT GENIEST, Bâtonnier de l'ordre de avocats du barreau de Toulouse

Une place nouvelle accordée à l'autorité judiciaire ? - Thierry S. RENOUX, Professeur à l'Université Paul Cézanne- Aix-Marseille III

L'eupéanisation des griefs d'inconstitutionnalité : les « droits garanties » dans la jurisprudence QPC du Conseil constitutionnel - David SZYMCZAK, Professeur à l'IEP de Bordeaux

L'apparition timide du droit de la santé dans la QPC - Xavier BIOY, Professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole

15h30 Pause

15h45 débats

Une constante : la place prééminente du principe d'égalité - Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, Professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV

La QPC : une chance pour la Charte de l'environnement ? - Karine FOUCHER, Maître de conférences à l'Université de Nantes

L'utilisation de l'art. 34 de la Constitution dans le cadre de la QPC : le législateur conciliateur des libertés - Farid BELACEL, doctorant à l'Université de Perpignan-
Via Domitia

Le renouveau du droit de propriété ? - Stéphane MOUTON, Professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole

17h00 – Synthèse

Guy CARCASSONNE, Professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre-La Défense



THÉMATIQUE

Deux ans de pratique de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) auront permis de résoudre un grand nombre de difficultés pratiques et de répondre à de nombreuses interrogations suscitées par la mise en œuvre de cette nouvelle voie de droit. La QPC est ainsi apparue comme un objet vivant, façonné par différents acteurs. Chacun d'entre eux a contribué à la modeler selon des perspectives différentes. La présente journée d'étude entend identifier et apprécier les tendances actuelles majeures de la QPC à partir du regard des différents acteurs qui ont contribué à la façonner : la doctrine, les juges et les plaideurs.

INSCRIPTIONS

Les participants au colloque devront, **impérativement**, s'inscrire au préalable sur le site de l'IFR : <http://ifrdroit.ut-capitole.fr>

COMITÉ D'ORGANISATION DU COLLOQUE :

Xavier BIOY, Xavier MAGNON, Wanda MASTOR, Stéphane MOUTON

Professeurs de droit public à l'Université Toulouse capitole et membres de l'Institut Maurice Hauriou

INFORMATIONS PRATIQUES

➤ **Lieu de la manifestation** : Amphi B Pierre Hebraud (salle n°19)

➤ **Contact** :

ifr@ut-capitole.fr

imh@ut-capitole.fr

